

BLE



bulletin de liaison des élus

commission paritaire
1849 D 73

BULLETIN D'INFORMATION DES ELUS UNEF
11 rue godot de mauroy 75009 PARIS

DIRECTEUR DE PUBLICATION Didier SEBAN REDACTEUR EN CHEF Anne Marie LAURENT

LA PREPARATION DU 67^e CONGRES

un grand débat dans tous les UER

Nous voulons faire du changement l'affaire des étudiants, c'est la condition pour que dans chaque fac le courant passe, des résultats concrets soient obtenus.

Toi seul peut lancer un grand débat dans ton UER, pour résoudre les problèmes quotidiens (amphis surchargés, règlements d'examens trop sévères, enseignements mal adaptés . . .); mais aussi pour proposer du neuf dans l'UER (création d'un foyer étudiant, introduction de la formation professionnelle dans l'enseignement, ouverture de T.D. pour les salariés...)

Le changement c'est dans l'UER qu'il est le plus perceptible, c'est de ces mouvements dans chaque amphi que naîtront les succès que l'UNEF remportera.

Ce débat doit se concrétiser par des actions immédiates sur chaque problème urgent, comme par exemple celui des hausses dans les résidences.

Le congrès de l'UNEF, préparé dans ton UER par un congrès de Groupe d'Etude, ce sera la mise en commun de toutes ces expériences, pour faire de l'UNEF toujours plus la force de proposition dans l'enseignement supérieur, pour remporter des acquis concrets comme ceux qui viennent d'être obtenus au niveau national : la construction d'au moins 4500 chambres en cité-U cette année, le rétablissement de la règle des 2/3 de la licence; pour lutter contre tout arbitraire, lever les obstacles au changement.

Changer concrètement la vie des Universités, faire passer le nouveau partout c'est assurer le succès d'élus syndicaux aux élections universitaires; c'est préparer ensemble le congrès de l'UNEF.

Un grand congrès donc, celui de l'espoir au travail, celui d'une organisation qui s'élargit et se renforce.

Rendez vous du II au I4 novembre à Lyon

Catherine LEGER
Secrétaire Nationale.

UN DEBAT

A MILLIERS DE VOIX

Nous avons l'ambition de mener chez les étudiants un grand débat sur leurs conditions de vie, d'étude, sur leurs aspirations, leurs problèmes quotidiens.

C'est la condition pour que se dégagent de chaque amphi, de chaque UER les revendications qui, soutenues par les étudiants de l'amphi, de l'UER opéreront le changement au coeur de notre vie.

MAINTENANT QUE LA RENTREE EST FAITE, CREONS LES CONDITIONS CONCRETES DE CE DEBAT A MILLIERS DE VOIX.

Cela commence par la réunion de nos Groupes d'Etude : c'est le point de départ d'un travail efficace, car seule, elle permet que les adhérents de l'UNEF du même amphi se connaissent et discutent de leurs problèmes. Ces adhérents seront à même ensuite de décider de la meilleure forme d'intervention dans leur amphi pour lancer le débat.

Le plus simple est sans doute d'appeler les étudiants à s'exprimer autour d'un questionnaire. Les adhérents le rédigent sur la base des problèmes qu'ils ont évoqué, sur le modèle de celui qui est joint par exemple : quelques questions parmi les plus criantes qui se posent dans l'amphi.

Mais le questionnaire, aussi bien fait soit-il, ne répondra à notre attention qui si, en même temps qu'il apparaît dans l'amphi, les adhérents sont là pour le présenter, expliquer que ce n'est pas IFOP qui s'adresse à eux mais bien le G.E. UNEF. Que les étudiants de l'amphi remplissent le questionnaire, c'est l'occasion pour eux d'exprimer leurs idées, leurs volontés, qu'ils en discutent avec nous, c'est le moyen que ces idées ne restent pas lettre morte.

Aussi, ces questionnaires remplis amènent la réunion dans l'amphi, pour qu'ensemble sur tous ces problèmes

soulevés, les étudiants de l'amphi décident de la plateforme sur laquelle ils se proposent d'agir. C'est à ce moment que le débat prend corps, lorsque l'adhérent UNEF intervient dans l'amphi pour appeler à se réunir et à discuter.

Après, c'est cette plateforme que les élus au Conseil d'UER soutiendront et qui fera d'eux les représentants réels des étudiants. C'est la conception de l'élu UNEF que nous avons, celui qui porte la volonté de changement des étudiants au sein du Conseil élu, là où se prennent les décisions.

La rentrée est déjà faite, maintenant le temps va passer vite avant les élections universitaires, aussi, ne laissons plus d'étudiants sur la touche, sortons nos propositions et proposons l'action,

C'EST AUJOURD'HUI LE GRAND DEBAT

PREPARE TON CONGRES :

Pour chaque adhérent, le Congrès de G.E. doit être un des moments très importants de son année : c'est l'occasion pour lui, en cette période totalement nouvelle, de contribuer à la réflexion sur la place de notre syndicat dans le changement.

Le rôle d'animateur, de force de proposition et d'action du G.E. dans l'UER demande à être mieux défini, dans le cadre d'une participation massive des étudiants à la vie de la fac.

C'est pourquoi tout doit être fait pour qu'un maximum d'adhérents participent à leur congrès de G.E., afin que ceux-ci débouchent sur des perspectives concrètes pour l'UER. S'appuyant sur le débat déjà engagé avec les étudiants, la discussion doit aboutir à l'élaboration d'une plateforme des revendications qui amèneront le changement dans l'UER.

Aussi, les grands moyens sont à employer pour la réussite de ces congrès : lettres d'invitation à tous les adhérents, coups de téléphone, affiche dans l'UER...

A cette condition, la montée des délégués des G.E. au Congrès National permettra l'expression sans précédent des revendications des étudiants, avec l'UNEF.

CINQ PROPOSITIONS DE L'UNEF

POUR CHANGER TOUT DE SUITE DANS L'UER

Le Groupe d'Etude UNEF propose que tout de suite ça change dans l'UER, pour cela nous faisons cinq propositions concrètes que nous voulons discuter dans l'amphi pour ensuite obtenir leur application immédiate auprès du Conseil d'UER.

1ère PROPOSITION - LA MISE EN PLACE DE POLYCOPIES GRATUITS

En effet, quand on est salarié ou qu'on a du mal à suivre les cours, on est vite perdu.

Des photocopies nous aideraient à mieux suivre.

▶ QU'EN PENSES-TU ?

2ème PROPOSITION - LA CREATION D'UN FOYER

On ne se connaît pas, rien n'est prévu pour discuter, se retrouver.

Il est possible de créer un foyer géré par les étudiants ; c'est le moyen de ne pas rester isolé.

▶ QU'EN PENSES-TU ?

▶ QUE POURRAIT-ON ORGANISER DANS LE FOYER ?

3ème PROPOSITION - UN REAMENAGEMENT DES HORAIRES

Le midi on n'a souvent pas le temps d'aller au R.U. ; en plus il n'y a pas de T.D. le soir.

Nous proposons qu'U.V. par U.V., il soit discuté des possibilités d'aménagement d'horaires.

▶ RENCONTRES-TU DES PROBLEMES ? (chevauchement de cours, impossibilité de venir)

4ème PROPOSITION - AMELIORER NOTRE FORMATION

Nous pensons que notre maquette d'habilitation doit être rediscutée pour laisser plus de place au travail en petit groupe, pour permettre l'introduction d'U.V. à vocation professionnelle, la possibilité de stages.

▶ AS-TU DES IDEES ?

▶ TELLE OU TELLE U.V. EST TRES SELECTIVE - FAUT-IL LA SUPPRIMER ? L'AMENAGER ?

5ème PROPOSITION - L'ELECTION DE DELEGUES DE T.D.

Trop souvent nous restons isolés face à une décision d'un prof ou un règlement d'examen ...

Cette année aux élections universitaires, nous pouvons avoir grâce à nos luttes de l'an dernier 8 élus UNEF. Mais nous pensons que l'élection d'un délégué de chaque T.D. permettra d'intervenir sur tous les problèmes.

▶ QU'EN PENSES-TU ?

TU AS D'AUTRES IDEES POUR FAIRE DU NEUF DANS LA FAC. DONNE-LES SUR CE QUESTIONNAIRE. DISCUTES-EN AVEC NOUS A LA FIN DES COURS.

BUDGET 82... premières analyses

Au regard des budgets précédents, il y a tout lieu de se réjouir à l'analyse du projet de budget 1982 pour les Universités.

En effet, pour la majorité des chapitres, il entame largement le rattrapage des retards accumulés sous Saunier-Seïté. Mais, si on doit parler d'une étape importante, il ne permet cependant pas d'envisager une vie réellement nouvelle pour l'ensemble des universitaires : face aux aspirations exprimées, notamment par les étudiants, nous le regrettons.

Citons pour les principaux chapitres :

* Les dépenses ordinaires : c'est-à-dire les rémunérations de tous les personnels en activité, le matériel pour les services, les subventions de fonctionnement des établissements, les bourses et oeuvres sociales en faveur des étudiants etc... compte-tenu des différents transferts :

- 1981 : 10 729 millions,
- 1982 : 12 441 millions soit une hausse de 15,96%. Si on garde en tête le problème de l'inflation, on aboutit à une hausse réelle de 3 à 4 %.

* Parmi ces dépenses ordinaires, les subventions de fonctionnement.

- 1980 : 1 432 millions,
- 1981 : 1 508 millions, soit + 5,3 %
- 1982 : 1 863 millions, soit 23,48 %

Rappelons que ce poste couvre tous les coûts de chauffage et d'énergie.

Le poste des subventions de fonctionnement pour la recherche enregistre une hausse spectaculaire : + 47,3 % par rapport à 1981. Mais un problème majeur subsiste là : celui de la répartition des crédits suivant des critères identiques à ceux utilisés par Saunier-Seïté, ce qui fait que sont soutenues principalement les recherches intégrées dans des programmes au détriment de la recherche de base.

Venons-en aux postes se rapportant directement aux étudiants :

* celui des bourses et secours d'étude, comparé aux années dernières :

- . 1980 : 674,6 millions,
- . 1981 : 707,8 millions, soit 4,9 % de hausse,
- . 1982 : 761,6 millions, soit 7,1 % de hausse.

Cette hausse se répartit principalement en un relèvement du taux des bourses à la rentrée 1982 (+12% selon de Ministère), une amélioration au 1er Avril 1982 du régime de bourses dont bénéficient les étudiants de 1er cycle.

Cette augmentation prévue de 12 % du taux des bourses apparaît insuffisante au regard des baisses successives de leur pouvoir d'achat depuis des années et de l'inflation. De plus, il n'est pas prévu d'augmentation du nombre de boursiers et la mesure prise d'une amélioration du régime en Avril 82 apparaît bien tardive puisqu'intervenant après les vagues successives d'abandon.

* celui des oeuvres sociales en faveur des étudiants :

- . 1980 : 471,85 millions,
- . 1981 : 531,99 millions, soit une hausse de 12,7 %,
- . 1982 : 613,23 millions, soit une hausse de 15,2 % correspondant principalement à une augmentation de la subvention de l'état accordée aux cités-universitaires, à une revalorisation de 20 % de la somme allouée au Fonds de Solidarité Universitaire, mais aussi à la hausse normale des salaires des personnels des CROUS. C'est donc là aussi, une hausse importante mais loin d'être spectaculaire lorsqu'on examine les postes recouverts.

Cela montre bien que c'est à nous plus que jamais, d'exprimer nos idées, notre volonté de leur donner de la force si nous voulons qu'elles soient reprises. Cette participation collective des étudiants à la vie de leur Université permettra seule un véritable changement à tous les niveaux.

ETUDIANTS ETRANGERS

LE DECRET IMBERT ABROGE -
LE SUCCES DE NOS LUTTES -

Les rencontres avec le Ministère le 23 Septembre et le 1er Octobre dernier ont permis d'obtenir l'abrogation du décret Imbert, et de nombreux acquis qui permettent de faire reculer résolument toutes les discriminations existant dans la politique de l'ancien gouvernement, notamment la discrimination sociale. Ces acquis concernent l'accès des étudiants étrangers dans les Universités françaises, l'aide sociale et les droits nouveaux qui font des étudiants étrangers, des étudiants à part entière.

Ainsi, nous avons obtenu, en ce qui concerne l'accès à l'Université :

- » la dispense de la préinscription pour l'accès direct en deuxième cycle,
- » la suppression de la commission nationale, pour que les demandes s'effectuent directement auprès des Universités,
- » l'ouverture de l'examen spécial d'entrée à l'Université et de la capacité en droit pour les non bacheliers étrangers,
- » des garanties pour que les services culturels n'aient aucun pouvoir de décision, que leur mission se restreigne à l'information et à l'orientation,
- » que le nombre des dossiers mis à la disposition des services culturels ne soit pas limité et qu'aucun dossier ne soit diffusé par l'administration du pays d'origine (1),
- » que les épreuves de français soient uniquement corrigées par les facs et établies en fonction des secteurs d'étude demandés (droit sciences-éco.) (sciences technologie médecine) (lettres sciences humaines) par une commission pédagogique nationale,
- » le report d'un mois des dates limites, à titre transitoire pour 1982-83,
- » le droit de recours auprès du Ministère au cas où aucune des deux Universités choisies n'aurait répondu favorablement,

» En ce qui concerne l'aide sociale, afin que les enfants d'immigrés puissent accéder plus largement à l'Université, nous avons obtenu que ceux-ci aient droit aux bourses comme les français. Pour que les étudiants étrangers soient reconnus comme des étudiants à part entière, nous avons obtenu l'éligibilité des étudiants étrangers et la reconnaissance de leurs associations ; ce sont autant de droits nouveaux qui viennent d'être acquis.

Les acquis que nous remportons, ceux que nous venons d'obtenir pour les étudiants étrangers, montrent combien nous pouvons aller vite et dans le bon sens.

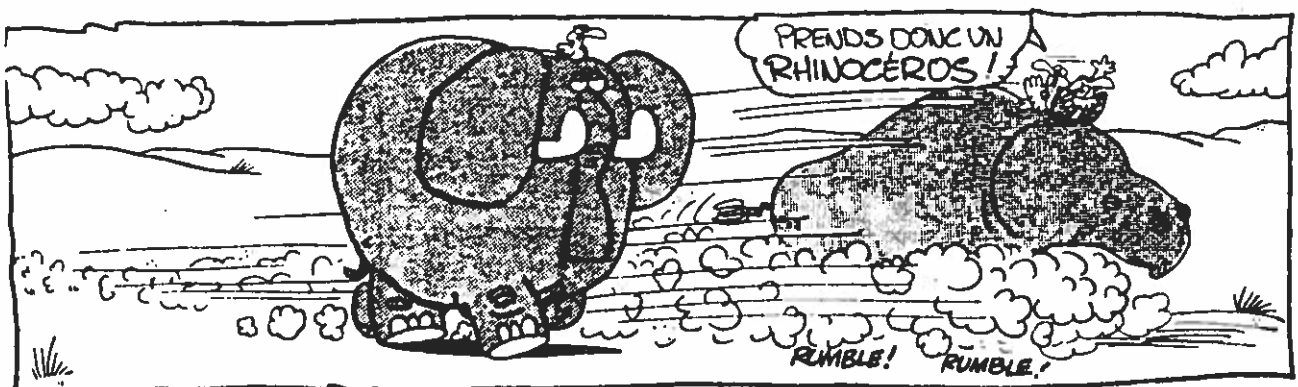
Beaucoup de choses restent à gagner, notamment au niveau des facs pour qu'il y ait un véritable accueil, que les questions de l'hébergement, d'enseignements de soutien, de Français, de l'information et de l'orientation, d'un meilleur comportement des services universitaires vis-à-vis des étrangers, soient pris en compte dans chaque fac et chaque CROUS.

Pour cela, il faut développer notre activité au niveau des facs en ayant bien soin de le faire en collaboration avec les organisations d'étudiants étrangers existantes.

Il faut d'une manière générale que les étudiants étrangers soient partie-prenante de la vie à l'Université, en débattant avec l'UNEF de leurs revendications, en se présentant sur nos listes sur la base de plateformes revendicatives, prenant en compte leurs problèmes spécifiques.

Thierry BARBAGELATA

(1) Permet d'éviter les discriminations notamment politiques qui existent par exemple au Maroc, pour l'attribution d'un formulaire de préinscription.



CINQ PROPOSITIONS DE L'UNEF

POUR CHANGER TOUT DE SUITE DANS L'UER

Le Groupe d'Etude UNEF propose que tout de suite ça change dans l'UER, pour cela nous faisons cinq propositions concrètes que nous voulons discuter dans l'amphi pour ensuite obtenir leur application immédiate auprès du Conseil d'UER.

1ère PROPOSITION - LA MISE EN PLACE DE POLYCOPIES GRATUITS

En effet, quand on est salarié ou qu'on a du mal à suivre les cours, on est vite perdu.

Des photocopiés nous aideraient à mieux suivre.

▶ QU'EN PENSES-TU ?

2ème PROPOSITION - LA CREATION D'UN FOYER

On ne se connaît pas, rien n'est prévu pour discuter, se retrouver.

Il est possible de créer un foyer géré par les étudiants ; c'est le moyen de ne pas rester isolé.

▶ QU'EN PENSES-TU ?

▶ QUE POURRAIT-ON ORGANISER DANS LE FOYER ?

3ème PROPOSITION - UN REAMENAGEMENT DES HORAIRES

Le midi on n'a souvent pas le temps d'aller au R.U. ; en plus il n'y a pas de T.D. le soir.

Nous proposons qu'U.V. par U.V., il soit discuté des possibilités d'aménagement d'horaires.

▶ RENCONTRES-TU DES PROBLEMES ? (chevauchement de cours, impossibilité de venir)

4ème PROPOSITION - AMELIORER NOTRE FORMATION

Nous pensons que notre maquette d'habilitation doit être rediscutée pour laisser plus de place au travail en petit groupe, pour permettre l'introduction d'U.V. à vocation professionnelle, la possibilité de stages.

▶ AS-TU DES IDEES ?

▶ TELLE OU TELLE U.V. EST TRES SELECTIVE - FAUT-IL LA SUPPRIMER ? L'AMENAGER ?

5ème PROPOSITION - L'ELECTION DE DELEGUES DE T.D.

Trop souvent nous restons isolés face à une décision d'un prof ou un règlement d'examen ...

Cette année aux élections universitaires, nous pouvons avoir grâce à nos luttes de l'an dernier 8 élus UNEF. Mais nous pensons que l'élection d'un délégué de chaque T.D. permettra d'intervenir sur tous les problèmes.

▶ QU'EN PENSES-TU ?

TU AS D'AUTRES IDEES POUR FAIRE DU NEUF DANS LA FAC. DONNE-LES SUR CE QUESTIONNAIRE. DISCUTES-EN AVEC NOUS A LA FIN DES COURS.

PHARMACIE :

- pas de diminution des postes,
- réévaluation des conditions d'application de la réforme Debray,
- mise à l'étude du contenu des stages.

DENTAIRE :

- pas de diminution des postes,
- gratuité du petit matériel envisagée,
- statut des enseignants reconsidéré.

MEDECINE :

- postes au concours : étude des besoins de la population. En tout état de cause, plus de baisse.
- réforme Veil-Barrot : suspendue d'un an. 1^{ère} génération Veil (entrant actuellement en DC3) : concours par CHU. Admissibilité : 1/2 QROC-QCM (programme Veil) 1/2 petites questions. Admission : idem Veil-Barrot. Maintien de l'accès au CES.
- stagiaires internes : mise à l'étude d'un statut du stagiaire interne (droits, formation, rémunération, fonction).

PARAMEDICAL :

- gratuité des études dans les écoles publiques,
- augmentation de 20 % du nombre et du taux des bourses taux plein (équivalent échelon supérieur).
- refonte rapide des cursus, homogénéisation et élévation du contenu des formations.

DERNIERES RENCONTRES AVEC NOS INTERLOCUTEURS :

- 8 Octobre : prof. SELIGMAN (Monde de l'Education) sur la réforme et les 1^{ères} années.
- d'ici à une semaine : J. RALITE - Ministre de la Santé (point global).

AU CHAPITRE

DES VICTOIRES !

- * LUNDI 19 OCTOBRE - à l'initiative des élus UNEF, le CNESER a adopté le principe des 2/3 de la licence pour le passage en maîtrise, modification de l'article 19 de l'arrêté du 16 Janvier 1976.

Cette revendication traditionnelle des étudiants de Sciences et Sciences Humaines s'était toujours heurtée à l'hostilité de Saunier-Seïtè qui renouvelait chaque année ses consignes aux Présidents d'Université.

C'est un acquis important dans la mesure où dès cette année, il devrait toucher des centaines d'étudiants. La publication de l'arrêté pris par le Ministère dans un délai de 3 à 4 semaines doit permettre partout aux Présidents d'Université de décider de dérogations en réunissant une commission.

Partout, faisons connaître cet acquis, exigeons son application dès cette année.

- * LA RENTREE 1982 A TOLBIAC (PARIS I) verra l'ouverture d'un restau-universitaire pour les 12 000 étudiants de la fac.

C'est une grande lutte de l'UNEF de l'an dernier à Tolbiac : des milliers de pétitions signées, plusieurs délégations à toutes les instances responsables, des dizaines d'initiatives avec les étudiants, nous avons fait entendre auprès du Ministère la voix de toute une Université.

A Tolbiac, le changement devient réalité.

Dés maintenant, les Groupes d'Etude Santé peuvent proposer aux étudiants des stéthoscopes et des tensiomètres LITTMAN 3 M. Les commandes sont à passer à Michel PERNET, au Bureau National au prix de 170 Frs pour les premiers et 240 Frs pour les seconds. Bien libeller les chèques à l'ordre de la CEF.

Les 11,12,13 et 14 NOVEMBRE

**Pour participer à la réflexion
de ton syndicat
sur le rôle de l'UNEF
dans le changement,
sur l'élaboration de nos
revendications par secteur
sur la vie de nos GE, à partir
de l'expérience de chacun**

**SOIS DELEGUE au
67° CONGRES**

qui se tiendra à Lyon

du 11 au 14 nov